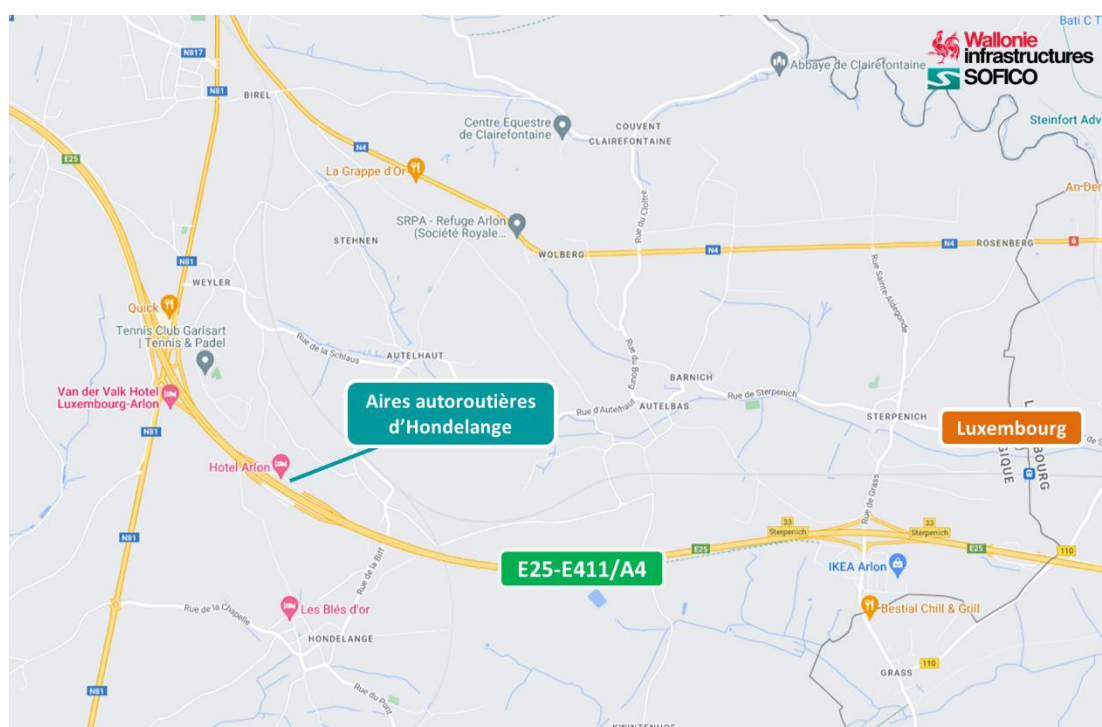


Sécurisation et lancement d'un ultime appel à intérêt pour les aires autoroutières de Hondelange (E25-E411/A4)

29 septembre 2023

Le Conseil d'administration de la SOFICO vient d'acter le lancement d'un ultime appel à intérêt en vue de réaffecter les bâtiments des aires autoroutières de Hondelange (E25-E411/A4). Comme annoncé, toute activité en lien avec l'actuelle concession prendra fin ce 1^{er} octobre sur les sites. Les précédents appels d'offres n'ont pas permis d'aboutir à une reprise de la concession. Toutes les mesures seront prises pour permettre d'assurer la sécurité sur le site dans l'attente d'une démolition des infrastructures, qui pourrait encore être évitée si un projet compatible avec le site était soumis et accepté d'ici l'obtention du permis de démolition.



La concession des aires autoroutières de Hondelange arrivant à échéance, la SOFICO a réalisé deux appels d'offres en vue de la reprise / du redéploiement des activités commerciales en place. Aucune offre n'a toutefois été déposée au vu des importantes contraintes inhérentes au site.

La SOFICO, en tant que gestionnaire, se doit d'assurer la sécurité sur son domaine et a donc mis en place une série de mesures qui prendront effet dès ce 1^{er} octobre :

- Organisation d'un service de **gardiennage** ;
- Sécurisation du site au niveau des **accès** aux bâtiments ;
- Présence ponctuelle de la **police** sur le site.

Une **demande de permis unique en vue de la démolition des bâtiments du site** est en cours de préparation. Le temps nécessaire à l'obtention de ce permis sera **mis à profit pour relancer un ultime appel à intérêt** qui pourrait encore permettre de maintenir une activité dans les bâtiments du site.

Cet appel à intérêt est accessible via ce lien : <https://sofico.org/securisation-et-lancement-dun-ultime-appel-a-interet-pour-les-aires-autoroutieres-de-hondelange-e25-e411-a4/>

POUR RAPPEL

La SOFICO gère les 105 aires qui bordent les autoroutes de Wallonie. Parmi elles, près 67 sont non concédées et 38 sont concédées par la SOFICO à des énergéticiens ou à des PME qui y assurent l'entretien et une offre de services (sanitaire 24/24, station essence, shop et restauration avec large horaire d'ouverture). Carte des aires et de leurs services disponible via ce lien : [Aires autoroutières | Sofico](#)

Les concessions sont renouvelées traditionnellement pour une durée de 20 ans. Lors du renouvellement des concessions des aires, la SOFICO, par son cahier des charges, porte une attention particulière à la qualité et à la diversité des services offerts aux usagers ou encore à la qualité générale des aménagements (fonctionnalité des constructions, intégration paysagère, mesures envisagées en termes de développement durable...).

Pour l'ensemble de ses missions, la SOFICO bénéficie de l'assistance technique du SPW Mobilité et Infrastructures.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !    